La Poste Centre colis, Daillens



BRÈVE DESCRIPTION

L'évolution très rapide de l'économie dans son ensemble durant la décennie 90 a conduit La Poste à des mesures de réorganisation de grande envergure, mises sur pied à court terme. Objectif : adapter les moyens de l'entreprise aux attentes d'une clientèle exigeante, encline à faire jouer à fond la nouvelle donne économique basée sur l'ouverture partielle à la concurrence.

LE PROJET

La construction métallique constitue un élément dominant de la réalisation. Choisie en raison de ses nombreux atouts, parmi lesquels la rapidité de mise en œuvre figure en bonne place, ce matériau se conjugue avec d'importants volumes de béton (10'000 m^3 pour 550 tonnes d'acier et 22'000 m^2 de coffrages).

Les caractéristiques dimensionnelles des halles ont également conduit à la recherche de solutions originales. C'est ainsi que le choix s'est porté sur un système de fermes triangulées, préféré en l'occurrence au système traditionnel composé de poutrelles laminées. Cette option, comparable à celle que l'on applique plus couramment pour les ponts, permet d'assurer les portées de 24 m et les surcharges dues à la toiture végétalisée, en limitant le poids total de l'ensemble à 52 kg/m^2 de surface au sol, soit, en tout, à 1'200 tonnes. Ce résultat est obtenu par utilisation d'aciers spéciaux et d'attaches spéciales en acier 335 offrant une meilleure élasticité que l'acier 235 habituellement mis en œuvre dans ce type d'objet.

LES SERVICES EN DÉTAIL

Les caractéristiques de la construction définies par les planificateurs chargés des 3 centres de tri répondent aux critères de fonctionnement. Priorité a été donnée aux équipements d'exploitation, et tant les surfaces, volumes, que les systèmes de structure en tiennent largement compte.

Le bâtiment, long de 290 m, présente une largeur variable de 73 à 89 m pour 10 à 12 m de hauteur. La hauteur utile intérieure est de 8 m. Les espaces ainsi dessinés sont divisés en deux halles : pré-triage et triage. Deux étages de bureaux, disposés perpendiculairement au corps principal, marquent la transition entre ces deux zones et constituent une partie émergeante par rapport à la toiture principale, avec une hauteur maximale de 17,50 m. Ils abritent également des locaux de formation et une cafétéria.

Le tout présente 280'000 m^3 SIA et 28'000 m^2 de surface de plancher. Les halles offrent une hauteur libre de 8 à 10 m, et n'occupent qu'un seul niveau, surélevé de 0,30 et 1,30 m pour permettre l'ajustement extérieur des véhicules par rapport aux accès de chargement/déchargement (60 portes pour le trafic régional et 103 portes principales). A l'extérieur, 15'000 m^2 de dallages en béton et 24'000 m^2 de pavés béton (700'000 pièces) s'ajoutent à 6'000 m^2 d'enrobé et grilles à gazon et aux 8'000 m^2 de la zone ferroviaire. Hors complexe, un bassin de rétention des eaux de pluie occupe 8'000 m^2.

Volume de construction : 280'000 m^3

FACTS

Site	La Poste Suisse Région Colis Ouest 1310 , Daillens , Suisse
Statut	Terminé
Début de la construction	Juin 1997
Réalisation finale	Juin 1999
Architecte	Burckhardt + Partner AG – Berne

PRESTATIONS

Construction neuves